

## **Le CA de l'UHA demande la démission du Président d'université**

### **Communiqué de la FSU du Supérieur 68 (SNESUP-FSU, SNASUB-FSU) *Le 29 novembre 2011***

La gouvernance de l'UHA était bloquée depuis plusieurs mois. La présidentialisation organisée par la loi LRU de 2007 a très vite trouvé ses limites lorsque le CA n'a plus été en phase avec le président, et ceci dès 2008. Au-delà des responsabilités personnelles des uns et des autres, les conditions de « l'autonomie » dans le cadre de difficultés budgétaires croissantes ont été pour beaucoup dans cet échec du politique.

Les diverses situations de blocage sont devenues dramatiques lors des discussions sur les dossiers d'avenir, celui du rattachement et celui du quinquennal 2013-2018.

Dès lors il revenait aux élus enseignants du Conseil d'administration (6 rangs A et 6 rangs B) de réfléchir à une solution qui permettrait de « sortir par le haut » en mettant en œuvre les conditions pour qu'une équipe renouvelée et re-légitimée puisse porter les dossiers d'avenir.

L'élue « Vigilance » du SNESUP et l' élu Biatoss du SNASUB ont adhéré à cette démarche.

Ainsi, les administrateurs ont, à l'issue du CA du 24 novembre, demandé le huis-clos (seuls sont restés les 21 présents sur 27 élus ou nommés ou désignés). Les élus enseignants ont proposé un texte qui, prenant acte des blocages de la décision du fait des relations entre la présidence et le CA et considérant que deux lourds dossiers engageant l'avenir de l'université, le quinquennal et le rattachement, devraient être portés par une équipe re-légitimée, a demandé :

- 1) Au président Alain Brillard de présenter sa démission lors du prochain CA fixé au 13 décembre
- 2) A l'administration de l'université, d'organiser des élections anticipées des trois conseils ; prévues fin mai, celles-ci devraient se tenir en février au plus tard
- 3) Au Rectorat de nommer un administrateur provisoire extérieur à l'UHA qui, avec les trois conseils, gérerait l'université jusqu'à la mise en place de la nouvelle équipe présidentielle et des trois conseils.

Cette motion - dont les points principaux ont été résumés ici - a été votée par 17 pour, 2 contre et 2 abstentions.

Les élus FSU du CA de l'UHA sont bien conscients que cette nouvelle donne ne sera gagnante que si l'ensemble de la communauté universitaire est à nouveau associé au processus décisionnel, condition qui permettra d'enclencher une nouvelle dynamique à l'Université de Haute Alsace.